

Intervention de Mr Alain BA OUMAR, Président de la Confédération Patronale Gabonaise

Conseil Economique et Social – Libreville, le 6 septembre 2017.

THEME : *La crise économique et son impact sur le pouvoir d'achat des populations*

Excellence Monsieur le Président du CES,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du CES,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Économiques et Sociaux,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un insigne honneur de prendre la parole devant vous ce jour à l'occasion de la deuxième session ordinaire de l'année 2017 du CES sous le thème de la « la crise économique et son impact sur le pouvoir d'achat des populations ».

Je ne saurais entamer mon propos sans m'acquitter au préalable de l'impérieux et agréable devoir de féliciter au nom du Patronat le nouveau Président du Conseil Economique et Social, Mr René NDEMEZO OBIANG, pour sa désignation à la tête de cette importante institution.

La Confédération Patronale Gabonaise, membre éminent du CES, regroupe environ 350 entreprises générant 80% du PIB de notre pays, et employant 90% de sa force de travail privé.

Sa mission principale est d'œuvrer de manière permanente à l'amélioration du climat des affaires pour ses membres, ce qui l'amène à se préoccuper aussi bien des questions liées à la dette intérieure qu'au social, à l'emploi, à la formation

professionnelle, à la parafiscalité, tout comme à la vie chère qui pour nous trouve ses racines dans la combinaison de plusieurs facteurs.

La crise économique que vit actuellement notre pays du fait de la baisse drastique des cours du pétrole contribue à n'en point douter à la vie chère. La baisse générale de l'activité économique qui en découle oblige aussi bien l'Etat que nos entreprises à ajuster leurs dépenses du fait de la baisse constatée des recettes.

L'Etat pour ce faire projette, comme le prévoit le Plan de Relance Economique (PRE), de baisser son train de vie, d'une part, et d'emprunter pour donner une bouffée d'oxygène aux entreprises, qui en ont grand besoin, en apurant la dette intérieure, et pour financer la mise en œuvre des projets prioritaires sources de créations d'emplois et de diversification de notre Economie.

Les entreprises, qui attendent en vain la matérialisation des engagements du gouvernement relatifs à l'apurement de la dette intérieure, sont asphyxiées financièrement Aujourd'hui, et n'ont d'autre choix pour s'adapter à la crise que de baisser leurs charges de fonctionnement et reporter certains investissements. Beaucoup d'entre elles sont malheureusement de plus en plus obligées de procéder à des licenciements économiques pour survivre, quand elles ne cessent tout simplement pas leurs activités.

Ces ajustements nécessaires, opérés aussi bien par le secteur privé que l'Etat, non seulement détruisent le pouvoir d'achat des ménages par la diminution des avantages octroyés aux travailleurs ou par la perte pour certains de leurs emplois, mais ils obligent également les entreprises, faute de demande pour leurs produits et services, à augmenter leurs prix pour tenter de couvrir leurs charges incompressibles.

L'Etat, qui a de moins en moins les moyens de subventionner le carburant, la farine ou le gaz par exemple, doit progressivement se résoudre à accepter que le prix de l'essence augmente, que la baguette de pain cesse un jour de coûter 4 fois moins chère qu'en France d'où nous importons le blé que nous ne produisons pas, ou que la bouteille de gaz qui coûte 2 à 4 fois plus chère dans les pays de la sous région voit tôt ou tard son prix augmenter de manière significative.

La vie chère, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du CES, distingués invités, est également causée de notre point de vue par la mauvaise qualité du climat des affaires, illustrée entre autres par Le non remboursement de la dette intérieure et la parafiscalité.

La dette intérieure, lorsqu'elle s'accumule comme c'est le cas Aujourd'hui, crée au sein de nos entreprises des tensions de trésorerie, qui les obligent à recourir, pour celles qui le peuvent, aux concours bancaires. Cela génère des frais financiers qui s'ajoutent à leurs charges normales et qu'elles ne manquent pas de répercuter sur les prix des biens et services mis à la consommation.

La parafiscalité, quand à elle, est un ensemble de taxes prévues ou non par la loi qui sont décidées pour palier aux insuffisances de l'Etat (cas des agences qui ne reçoivent plus régulièrement leurs dotations budgétaires faute de financements), ou par simple cupidité (cas des taxes illégales qui sont perçues directement par certaines administrations, et non reversées au trésor public). Certaines autres taxes affectées comme la contribution au Fonds National de l'Habitat (FNH), sont ponctionnées dans les revenus des ménages, diminuant ainsi leur pouvoir d'achat, sans que leur bénéfice au profit des populations soit perceptible.

Enfin, les coûts élevés des facteurs de production (capital humain, transport, eau, énergie, télécommunications, etc.) constituent une autre cause structurelle du renchérissement de la vie.

Lutter contre la vie chère, Monsieur le Président Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau du CES, Distingués invités, ne saurait donc se limiter, à pointer du doigt les importateurs et distributeurs et leur imposer une mercuriale sur les produits de première nécessité génératrice de dépenses fiscales supplémentaires pour l'Etat. Le gouvernement doit aussi, s'il veut gagner de manière durable cette bataille au profit du plus grand nombre, agir pour baisser les facteurs de production comme il a su le faire au port d'Owendo, mettre en œuvre sans plus de délai le plan d'apurement de la dette intérieure promis aussi bien au Patronat qu'aux bailleurs de fonds, et enfin rendre opérant le Haut Conseil de l'Investissement appelé de tous ses vœux par Monsieur le Président de la République Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, mais qui tarde à impulser sérieusement les réformes arrêtées d'accord parties avec le Patronat visant à améliorer le climat des affaires.

En conclusion, Je formule Le vœux, Monsieur le Président du CES, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau, Mesdames et Messieurs les Conseillers, distingués invités, qu'au terme de la deuxième session ordinaire de l'année en cours et qu'au cours de votre prochaine mandature qui pointe à l'horizon, nous puissions renforcer la relation entre nos deux institutions afin qu'elles demeurent des forces de propositions incontournables aux côtés du gouvernement.

Je vous remercie.